



Le vendredi 23 mars 2007

Crise du porc: les subventions au banc des accusés

Philippe Mercure

L'aide versée par l'État québécois aux producteurs de porcs pourrait être un cadeau empoisonné qui aggrave la crise du porc plutôt que d'en atténuer les effets.

C'est en tout cas ce que soutiennent plusieurs observateurs de l'industrie dont Éric Grenon, chercheur associé à l'Institut économique de Montréal.

Dans une note économique publiée récemment, M. Grenon soutient que le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ne se contente pas d'engloutir d'importantes sommes d'argent public - 96 millions par année en moyenne depuis 10 ans.

Il permet aussi à des producteurs non viables de se maintenir à flot, les empêche de s'adapter aux réalités du marché et freine la consolidation que devrait avoir lieu dans l'industrie québécoise.

«Nos analyses concluent que ce programme est nuisible au secteur porcin», tranche l'économiste dans un entretien à La Presse Affaires. M. Grenon n'hésite pas à placer l'ASRA au rang des facteurs qui ont plongé l'industrie porcine québécoise dans la crise actuelle.

La montée du dollar canadien et les maladies ont certainement eu un rôle à jouer, dit-il, mais «l'aspect récurrent de» crise «au cours des 10 dernières années montre qu'il y a aussi des facteurs structurels en cause.»

L'ASRA est une cagnotte à laquelle les producteurs contribuent à hauteur d'un tiers, tandis que le gouvernement verse les deux tiers restants. Quand les temps sont durs, on puise dans la caisse.

L'objectif est de stabiliser les revenus des agriculteurs pour éviter qu'une mauvaise année n'ait raison d'eux. Sauf que les mauvaises années arrivent souvent: depuis la création de l'ASRA, en 1978, des subventions ont été versées à l'industrie porcine 21 fois sur 29.

M. Grenon reproche au programme de ne pas tenir compte de la performance des fermes avant de verser les subventions. Si les cochons sont vendus sur le marché à un prix moindre qu'un prix de référence calculé par la Financière agricole, les producteurs reçoivent la différence - peu importe s'ils sont efficaces ou non.

«Les producteurs sont ainsi moins incités à réduire leurs coûts de production et à rester concurrentiels», croit-il.

En janvier dernier, Kevin Grier, analyste au Centre George Morris - un organisme indépendant spécialisé dans les questions agricoles - avait aussi affirmé à La Presse Affaires que «l'ASRA garde dans l'industrie des gens qui, autrement, n'y seraient pas et ne devraient pas y être.»

À la Fédération des producteurs de porcs du Québec, on trouve que le programme a le dos bien large.

«Prêter autant de pouvoir à l'ASRA, je crois que c'est carrément exagéré», réplique l'économiste Richelle Fortin. Selon elle, l'ASRA conserve un grand avantage: fournir des revenus prévisibles aux producteurs.

«Et il faut être très loin du champ pour affirmer que les producteurs ne voient pas venir les signaux du marché», ajoute-t-elle.

M. Grenon propose de remplacer le système actuel par une aide de transition sur quelques années pour aider les producteurs à s'adapter à la crise. La Fédération affirme de son côté qu'elle analysera le programme en profondeur pour voir s'il faut lui apporter des changements.

De quoi alimenter les débats de la Commission sur l'avenir de l'agriculture qui se tient actuellement au Québec.



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

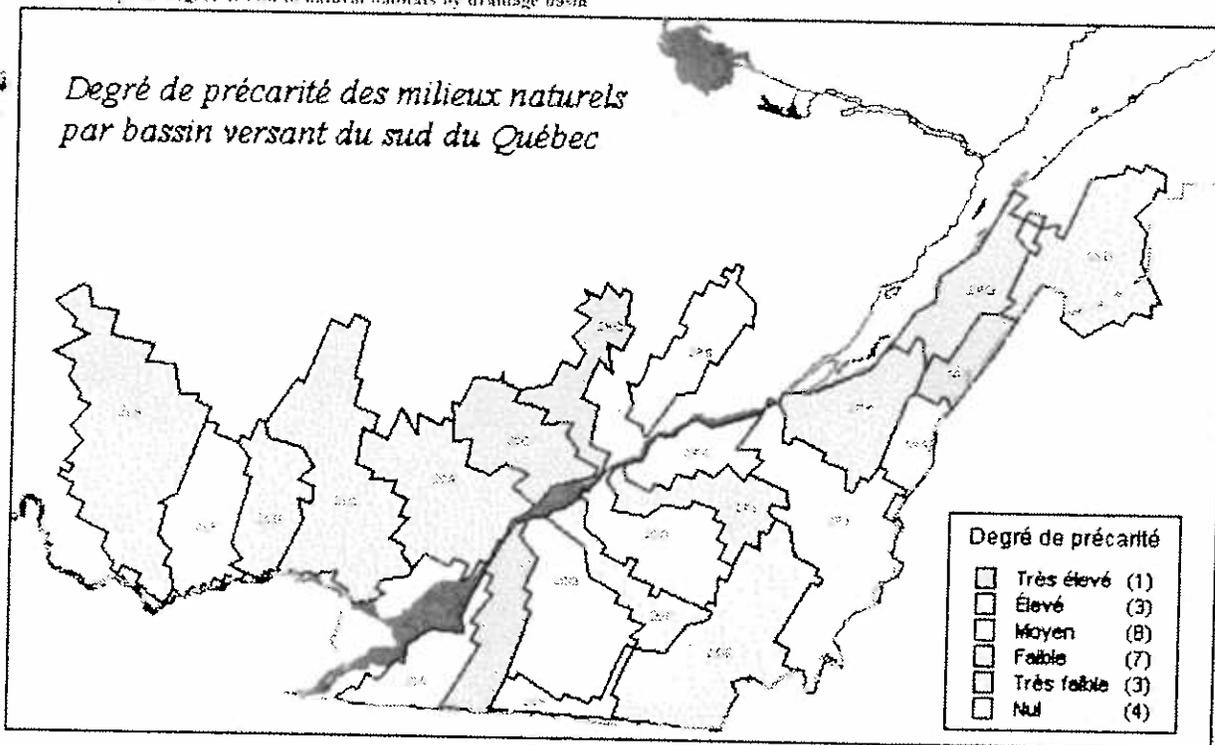
Canada

|                |                   |                 |           |                |
|----------------|-------------------|-----------------|-----------|----------------|
| English        | Pour nous joindre | Aide            | Recherche | Site du Canada |
| Français       | Contact Us        | Help            | Search    | Canada Site    |
| Quoi de neuf ? | Voire             | information     | Météo     | Accueil        |
| A notre sujet  | environnement     | et publications |           |                |
| What's New?    | Your              | Information and | Weather   | Home           |
| About Us       | Environment       | Publications    |           |                |

Carte 46. Degré de précarité des milieux naturels par bassin versant

Map 46. Degree of risk to natural habitats by drainage basin

Service canadien de la faune (SCF) Région du Québec  
Canadian Wildlife Service (CWS) Québec region



Milieu de  
protection des espèces  
Biosphère  
Biosphère  
Biosphère  
Biosphère



[Pour nous joindre](#) | [Aide](#) | [Recherche](#) | [Site du Canada](#)  
[Quoi de neuf ?](#) | [A notre sujet](#) | [Voire environnement](#) | [Information et publications](#) | [Météo](#) | [Accueil](#)  
[What's New?](#) | [About Us](#) | [Your Environment](#) | [Information and Publications](#) | [Weather](#) | [Home](#)

URL de la version française du site: <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/bilan/html/bilan.html>  
 Site créé le 20 mai 1999 Information mise à jour 14 février, 2002

Vous êtes sur [la page 46/66](#), le site Internet d'Environnement Canada  
 Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec

[Contact Us](#) | [Help](#) | [Search](#) | [Canada Site](#)  
[What's New?](#) | [About Us](#) | [Your Environment](#) | [Information and Publications](#) | [Weather](#) | [Home](#)  
[What's New?](#) | [About Us](#) | [Your Environment](#) | [Information and Publications](#) | [Weather](#) | [Home](#)

URL of the english version of this site: [http://www.qc.ec.gc.ca/faune/bilan/html/bilan\\_e.html](http://www.qc.ec.gc.ca/faune/bilan/html/bilan_e.html)  
 Site created May 20, 1999 Information last updated February 14, 2002

You are on [the page 46/66](#), Environment Canada's Internet site  
 Canadian Wildlife Service, Environment Canada, Quebec Region

Le dimanche 18 mars 2007

## **Le coût de l'étiquetage des OGM serait surestimé**

Montréal

**Une coalition réunissant, entre autres, Greenpeace, l'Union paysanne et l'Union des consommateurs, a accusé dimanche le secteur agroalimentaire d'avoir surestimé le coût de l'étiquetage obligatoire des OGM.**

Citant une étude du ministère de l'Agriculture du Québec, la coalition estime que l'étiquetage obligatoire coûtera 28 millions \$ et non de 150 millions \$ à 200 millions \$ comme le prévoyait le secteur agroalimentaire. Elle a ajouté qu'il en coûterait annuellement 1,7 million \$ au gouvernement québécois.

Selon Eric Darier, de Greenpeace, cette étude «confirme que l'industrie de l'agroalimentaire a grossièrement exagéré les coûts annuels de l'étiquetage obligatoire des OGM». Il croit qu'en agissant de la sorte, le secteur de l'agroalimentaire voulait «sans aucun doute» faire peur aux législateurs pour les empêcher d'aller de l'avant avec l'étiquetage obligatoire des OGM.

La coalition, qui a aussi rappelé que les libéraux avaient promis l'étiquetage obligatoire des OGM en 2003, affirme que les géants de la distribution alimentaire au Québec — Loblaws, Métro et IGA — avaient les moyens de payer la somme, eux dont les revenus ont atteint 1,2 milliard \$ pour l'exercice 2005-2006.

La coalition estime également que l'étude du ministère sous-estime les capacités d'innovation et d'adaptation des entreprises.

Charles Tanguay, de l'Union des consommateurs, a mentionné que dans les quelque 45 pays qui ont adopté l'étiquetage obligatoire des OGM, aucun n'a pu documenter des impacts économiques négatifs significatifs.

De son côté, Nalini Vaddapalli, d'Option consommateurs, a soutenu que même dans le cas où il y aurait des coûts supplémentaires pour l'étiquetage obligatoire des OGM, il serait pertinent de se demander qui devrait payer.

«Serait-ce aux consommateurs qui ne veulent pas manger d'OGM de payer ? Les consommateurs qui achètent des produits certifiés biologiques pour éviter les OGM payent déjà une surprime. Pourquoi les agriculteurs qui ne produisent pas d'OGM devraient-ils payer les coûts de la traçabilité et de la ségrégation pour un produit dont ils n'obtiennent pas un avantage ?'

Selon Benoît Girard, de l'Union paysanne, l'étiquetage obligatoire des OGM permettrait de protéger les agriculteurs en mettant en place un système de traçabilité qui permettrait d'identifier la source de contamination causée par les OGM. «L'étiquetage obligatoire permettrait aux agriculteurs de produire des aliments sans OGM comme le veut d'ailleurs la majorité écrasante des consommateurs», a-t-il dit.

# *Chronique d'une pollution annoncée*

Mémoire  
présenté par

*Carmen Labelle, ostéopathe*  
*Robert Patenaude, agriculteur*

à la  
*Commission sur le développement durable*  
*de la production porcine au Québec*  
dans le cadre des consultations du  
*Bureau d'Audiences publiques sur l'environnement*

mars 2003

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Présentation   | 2  |
| Résumé   | 3  |
| Avant- propos  | 4  |
| 1- Chronique d'une pollution annoncée  | 6  |
| - parle menteries  | 6  |
| - pirouettes et manigances   | 7  |
| 2- La démocratie dans tous ses états   | 10 |
| - machination machiavélique  | 10 |
| - dialogue et confrontation  | 11 |
| 3- La science et le gouvernement, valets de l'industrie.<br>« Tout va très bien madame la Marquise » | 14 |
| 4- G.B.S. à la rescousse   | 17 |
| - l'homme est un animal qui n'apprend pas :  | 17 |
| . expériences d'ailleurs et d'autrefois  |    |
| . « ça n'arrive qu'aux autres »  |    |
| . la technologie, panacée universelle ou bombe<br>à retardement                                      |    |
| - les évidences  | 19 |
| . témoignages  | 19 |
| . pour réhabiliter ce nez si dénigré   | 20 |
| . divorce rural  | 20 |
| . pas dans ma cour   | 21 |
| 5- 911   | 22 |
| 6- Opération à cœur ouvert, la dernière chance...  | 23 |
| Conclusion   | 24 |
| Annexe   |    |

## **Présentation**

Professionnelle de la santé depuis 27 ans, j'ai toujours cru, comme Claude Bernard père de la médecine moderne, à l'extrême influence du « milieu de vie » d'un patient sur son état de santé.

Mon rôle en tant que thérapeute consiste à identifier les blocages qui empêchent les mécanismes physiologiques de maintenir la personne en santé, en aidant l'organisme à éliminer blocages et influences néfastes.

Il s'agit donc essentiellement d'enlever ce qui nuit pour retrouver l'état de santé en autant que les capacités physiologiques de guérison de l'organisme n'aient pas été dépassées ou que l'agression dont il est victime ne dépasse pas ces capacités. « *Primum nihil nocere* » est le premier serment d'Hippocrate, serment prêté par les médecins.

Comme chercheurs, agriculteurs et paysans, notre souci premier, depuis de nombreuses années, a été et est encore de vivre en contact étroit avec la nature, de la respecter et de la conserver pour les générations qui vont nous suivre. Nos parents y songeaient déjà et ont su nous le transmettre en ayant eux-mêmes respectée la nature qui est la vie.

## Résumé

Le développement sauvage de l'industrie porcine, industrie dont les objectifs fixés pour 2005 étaient déjà atteints en 2002, a eu l'effet d'un séisme dans nos campagnes.

Pieds et poings liés par les lois 23 et 184 qui accordent une impunité tout azimut aux producteurs agricoles, les citoyens se battent avec fureur pour sauver leur communautés rurales et leur environnement. ou ce qu'il en reste dans beaucoup de cas.

Soutenue par une politique abusive et complice du pollueur, par un syndicat fort dont les ramifications infiltrent tout le réseau des organismes municipaux et a peuplé beaucoup d'organismes de gestion environnementaux, cette industrie tient toute une population en otage. On a créé au Québec un **APARTHEID AGRICOLE**.

Invités à dialoguer avec le couteau sur la gorge, les citoyens ont assisté à une mascarade où ont défilé des pseudo-experts; pour les uns, fonctionnaires à l'emploi du gouvernement qui a mandaté le *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement* de trouver un moyen de faire accepter la production porcine et son développement à la population. Ils ont sans doute, eux aussi, comme la Commission en novembre au Saguenay (document du gouvernement) reçu des directives claires sur l'orientation que devaient prendre leurs présentations. Pour les autres, experts scientifiques, plusieurs étaient dans le milieu de la production porcine, et étaient impliqués dans des recherches pour cette production : ils auraient été fort mal avisés de mordre la main qui les nourrit.

Les citoyens et les commissaires ont eu fort à faire pour que l'on puisse avoir une idée de la réalité de cette production et de ses impacts majeurs.

Il est aberrant, voyant les effets de cette industrie ailleurs, constatant qu'elle était de plus en plus **BANNIE** partout, laissant derrière elle des dégâts tels qu'on se demande s'ils sont même réversibles (comme les eaux souterraines complètement polluées en Bretagne, etc.) qu'un gouvernement fasse la promotion d'une telle pratique et impose une camisole de force à la population pour mater la juste révolte que ces pratiques suscitent dans toutes les communautés où elle passe.

En quelques décennies, la situation s'est tellement dégradée socialement et environnementalement dans nos campagnes qu'il nous semble qu'il serait irresponsable, dangereux et presque criminel de poursuivre le développement de cette industrie, hybride bio-technologique, qui ne peut, de par sa nature, s'inscrire dans un milieu rural sans le détruire.

## Avant-propos

À pareil date l'an dernier, nous étions réunis autour d'une grande table, citoyens de Lacolle, agriculteurs et autres habitants ruraux, pour tenter de contrer l'établissement d'une porcherie industrielle dans notre municipalité. Heureusement pour nous, devant la pression sociale de ses concitoyens et de ses confrères agriculteurs, l'agriculteur impliqué dans le projet a demandé au promoteur de retirer sa demande. Le tissu social chez nous est tissé serré et à ce jour il résiste encore aux pressions de personnes de l'extérieur et de l'intérieur qui, n'y voyant que leur profit, sont prêts à vendre leur communauté à de grosses industries déguisées en entreprises agricoles. Mais pour combien de temps encore? Le combat est rude, et la loi dictée par l'industrie qui, selon Me Lorne Giroux, « tenait la main du législateur pour la rédiger », ne laisse pas beaucoup de latitude qui permette aux municipalités d'établir des règlements pour protéger l'environnement, l'air, l'eau, les forêts, la faune et la flore formant un écosystème nécessaire à la survie de leur communauté.

Pour certains comités comme STOP de Pintendre, le combat dure depuis dix ans déjà. Nous sommes toujours aussi convaincus et déterminés, mais fatigués, certains usés et désabusés devant l'arrogance grandissante de plusieurs agriculteurs, forts de l'impunité que leur a conféré les lois 23 et 184 et devant l'attitude du gouvernement qui bafoue, Bape après Bape, la volonté de toute une population. Après avoir promis aux Québécois un pays pour les québécois, le gouvernement dilapide le patrimoine naturel pour le donner aux industries forestières, hydroélectriques, aux industries agricoles contrôlées par les intégrateurs, même pas des agriculteurs, des industriels.

Qui plus est, depuis que le Parti libéral du Québec a en 1989 ouvert le programme d'assurance-stabilisation (à l'origine établi pour assurer aux petits producteurs un revenu décent) à tous les gros producteurs. Des millions de dollars sortent des poches des québécois dont 90% gagnent moins de 50,000,00 dollars pour aller gonfler les poches de quelques 400 producteurs de porcs déclarant des revenus annuels de plus de 500,000,00 dollars. Selon le rapport du Vérificateur général, ces entreprises ont reçu au milieu des années 90, plus de 90% des 26,5 millions de dollars versés par le Ministère et ses organismes.<sup>1</sup> Mais en dedans la colère gronde! Je me surprends souvent à fredonner l'Alouette en colère de Félix!

Nous en avons assez de passer pour des *ignorants* et des *chialeux* parce que nous voulons simplement faire respecter les besoins fondamentaux nécessaires à notre survie, soit boire de l'eau pure, respirer de l'air sain, vivre dans un environnement propice à notre santé physique et sociale et à la santé de la faune et de la flore qui nous nourrissent et avec lesquelles nous cohabitons dans un écosystème, celui du bassin versant de la rivière Richelieu. Pourquoi veut-on nous forcer à vivre dans un parc industriel?

---

<sup>1</sup> Breton, G. (1996). Aide financière offerte aux producteurs agricoles. Chapitre 2. in *Rapport du Vérificateur général du Québec pour l'Assemblée Nationale pour l'année 1995-1996, Tome 1, Québec*

Je suis tantôt au champ, tantôt dans mon cabinet à recevoir des patients. Dans les deux cas, mon rôle, je le crois profondément, est d'être au service de la vie, de la nature en l'aidant à s'épanouir et à assurer sa perennité pour les générations futures. En retour je reçois ce qui est nécessaire à ma propre subsistance, à mon épanouissement. Ni plus, ni moins. Donner, recevoir, échange, équilibre délicat dans tout écosystème dont l'humain est l'élément le plus complexe, mais aussi le plus dangereux.

Sur l'échelle du temps depuis l'apparition de notre terre, l'homme n'existe que depuis un centième de seconde. Le dernier siècle est à peine une poussière de temps. Pourtant, dans cette infime durée, l'homme aura été plus destructeur envers la nature que dans toute l'histoire connue de l'humanité! En cent ans, nous avons détruit ce que la nature a mis des millénaires à créer!

Tous les habitants ruraux de toutes les régions du Québec peuvent affirmer qu'il y a à peine trente ou quarante ans, on se voyait les pieds dans le fond de l'eau quand on y entrait jusqu'à la taille, dans le Richelieu ou la plupart des autres rivières. Il y a trente ans, au chalet que les parents d'une amie possédaient à Grand-Mère, l'eau potable du robinet provenait...du fond du lac! Il est désolant que le ministère de l'Environnement déclare une eau de bonne qualité pour peu qu'on puisse s'y baigner! Trente ans pour polluer tous les cours d'eau d'une des plus grandes réserves d'eau potable au monde!

Qu'est ce que cela a à voir avec la production porcine? Tout!

D'abord, le mandat du Bape est de donner une orientation, une direction pour la production porcine. Or, si on veut s'orienter avec une carte routière pour aller quelque part, il faut d'abord savoir où l'on est, d'où on part.

De la même façon, l'état de santé initial d'un patient qui attrape la grippe influencera beaucoup l'effet que cette grippe aura sur lui et la force des traitements ou des remèdes qu'il devra recevoir pour guérir.

Je veux illustrer par là qu'il faut tenir compte non seulement de l'impact de la production porcine en tant que tel, mais de l'état du malade, la pollution déjà existante de la nature, peu importe d'où elle vient, cela ne change rien. Il faut se demander si la nature, dans son état actuel de pollution peut supporter la moindre charge polluante supplémentaire.

Ça ne rend pas notre action plus légitime de dire que d'autres aussi polluent. Dire qu'on est pas pire que les autres ne nous rend pas meilleurs ou innocents et ne nous soustrait pas à notre part de responsabilité face à l'impact environnemental et social de nos pratiques.

## Chapitre 1

### Chronique d'une pollution annoncée

#### ❖ Parle menteries

Bien que nous nous débattions dans nos communautés pour essayer d'en arriver à un consensus social, il nous semble avec le recul, que les citoyens devront être les seuls à en payer le prix. Le Pr. Scott Peck, psychologue américain réputé, pense que ce consensus est pratiquement impossible sans le total soutien des hauts dirigeants <sup>2</sup>

Or le gouvernement a :

- selon toute vraisemblance, laissé savoir à des gens privilégiés qu'il se préparait à imposer un moratoire. En effet, par avis public daté du mercredi 5 juin 2002, plusieurs fermes porcines ont fait la demande de modifier leurs installations pour y ajouter des plans d'assainissement, ce qui donne sérieusement à penser que l'UPA savait d'avance le contenu de la loi, contrairement au reste de la province ! En affaires, à la bourse par exemple, on appelle ça un délit d'initié et c'est passible de fortes peines,
- accordé des certificats d'autorisation les jours précédents l'imposition du moratoire du 15 juin 2002,
- réfuté l'affirmation du Parti Libéral du Québec qui affirmait le 13 juin que « les 125 permis qui étaient dans la machine, qui représentaient environ 937,000 cochons au Québec, ces permis-là seraient mis en place »; pour ensuite admettre que ces 125 projets verraient bel et bien le jour<sup>3</sup>,
- en plein supposé moratoire, envisagé une dérogation pour des porcheries en Abitibi,
- encouragé le projet de Murdochville, véritable « délire porcin »,
- s'est ingéré dans le processus de consultation publique de la *Commission sur le développement durable de la production porcine* pour s'assurer que celle-ci abonde dans le sens des orientations gouvernementales de développer cette industrie, **enfreignant les lois les plus élémentaires de la démocratie,**
- obéit à des lois économiques édictées par de grandes puissances dont font partie les gros producteurs de semences et de grains, qui tirent de loin les ficelles à travers leurs « filiales » si l'on peut dire, les meuneries qui appartiennent aux intégrateurs de la production porcine. **Il est intéressant de noter que l'intégration et l'intégrisme ont pour objet de maintenir la totalité d'un système. Les deux visent à contrôler toute une population. L'un cherche à mettre l'état sous le joug de la religion, l'autre, sous le joug de la production qu'ils contrôlent.**

<sup>2</sup> Peck Scott. *Ainsi pourrait être le monde*, Robert Laffont, S.A., Paris, 1994

<sup>3</sup> Communiqué de presse <http://rdp.mcf.gouv.qc.ca/02061711.htm>. Voir l'annexe 5.

## **Ce gouvernement n'a plus de crédibilité quand il soutient vouloir en arriver à un consensus social au sujet de l'industrie porcine.**

### **❖ Pirouettes et manigances**

Le gouvernement, le ministre de l'Environnement, le ministre de l'Agriculture ont fait la sourde oreille à la population et aux députés qui les représentaient, ils n'ont cédé que in extremis à la forte pression sociale et ont poussé l'insulte jusqu'à prêté le mérite de l'obtention du moratoire à la demande de l'UPA. Par contre il est clair que les demandes de moratoire qui avaient été faites par plusieurs fédérations agricoles régionales comme celle de la Mauricie représentent une reconnaissance tacite et non équivoque de la responsabilité entière de cette industrie face aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux qu'elle a générés et créés au cours des dernières décennies;

De plus aucune revendication populaire n'a eu d'effet sur le REA adopté en juin 2002 puisqu'il était déjà prévu et annoncé par M. Boisclair lors du « Rendez-vous de mi-parcours du Forum sur l'Agriculture et l'agro-alimentaire québécois » en octobre 2001, un an avant que ce règlement ne soit mis en force.<sup>4</sup> Le gouvernement n'a rien écouté de ce que les citoyens, les municipalités et MRC et les différents groupes d'action sociale et environnementale avaient à dire sur la situation actuelle et ce qu'ils proposaient. On ne les a écouté ni avant, ni au cours du processus duquel l'UQCN s'est retiré au printemps 2002 en constatant que le seul objectif du comité spécial de concertation sur la production porcine était de « mieux faire accepter une reprise de construction de nouvelles porcheries »<sup>5</sup>

**Il est évident pour les citoyens que c'est ce même objectif qu'a fixé le gouvernement à la Commission sur le développement durable de la production porcine.**

---

<sup>4</sup> En réponse à la lettre du député André Chenail du 26 mars 2001, dans laquelle ce dernier, au nom des citoyens qu'il représente, demandait l'imposition d'un moratoire provincial sur l'industrie porcine, M. Maxime Arseneau, ministre de L'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en août 2001, lui affirmait :

*«Vous appuyez un moratoire pour l'élevage porcin. Je me permets de vous rappeler que les nouvelles dispositions du règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole, modifié en juin 2001, rendent inutile la déclaration d'un moratoire»*

Il ajoute : « De plus, dans le cadre du « Rendez-vous de mi-parcours du Forum sur l'agriculture et l'agro-alimentaire québécois » du 18 octobre dernier » [18 octobre 2001] [l'ajout souligné est de nous] le ministre de l'Environnement a laissé entendre qu'il entendait déposer un projet de modernisation du règlement afin d'améliorer, entre autres, l'efficacité des interventions, d'adopter une approche par entreprise pour la gestion des fumiers et de prendre en compte leur valeur réelle fertilisante.

<sup>5</sup> Article du Devoir : L'UQCN se retire du comité spécial sur la production porcine, édition du mercredi 22 mai 2002.

Je me permets une petite pointe d'humour dans ce sérieux débat en répétant une devinette qui circule ces temps-ci :

Quelle est la différence entre le chef d'un état totalitaire et le chef d'un état démocratique?

Le chef d'un état totalitaire dit au citoyen : « ferme ta gueule, c'est moi qui mène! »

Le chef d'un état démocratique, lui, dit au citoyen: « tu peux toujours te faire aller la geule, c'est moi qui mène ».

L'adoption du R.E.A., à brûle-pourpoint, en fin de session parlementaire, sans publication préalable sous prétexte d'urgence alors que le règlement allait ne s'appliquer que dix huit mois plus tard, dans le but évident d'empêcher les différentes instances (le Barreau, citoyens, organismes municipaux et environnementaux) d'émettre leurs commentaires, **contrevenait de toute évidence aux règles les plus élémentaires de la démocratie!!!** La même chose s'est produite quatre fois depuis 1997! Le bâtonnier du Québec a d'ailleurs dénoncé vivement cette procédure ainsi que la Protectrice du citoyen.

Il est clair aussi pour Me Lorne Giroux qu'il « y a un problème de transparence, il y a également un problème d'équité parce que l'industrie qui est à la source des problèmes de contamination tient littéralement la main du législateur [ pour écrire la loi] (l'ajout est de l'auteur), et ceux qui subissent la contamination en prennent connaissance une fois que la norme est entrée en vigueur »<sup>6</sup>

Comme si ça n'était pas suffisant, on a poussé l'outrage encore plus loin! Le "Right to farm Act" du Michigan sur lequel on a calqué la loi sur le droit de produire de 2001 du Québec, stipule que ce droit à l'impunité ne s'applique qu'à des pratiques « normales ». Or on a omis cette directive, ce qui a pour conséquence de priver les citoyens de tout recours, même contre les pires abus agricoles.

Quant au peu de pouvoir laissé aux municipalités pour établir des règlements qui protègent efficacement leur territoire contre les effets nocifs de certaines pratiques agricoles, cela révèle la dictature dont la population est victime.

**« Ce qui apparaît encore plus grave, c'est le nouveau règlement sur l'exploitation agricole qui entrera en vigueur dans quelques mois . Ce règlement, de l'avis de plusieurs experts<sup>7</sup>, aura un effet catastrophique sur l'environnement. Les promoteurs n'auront plus besoin d'un certificat d'autorisation du Ministère de l'environnement, ils n'auront même plus besoin de demander un permis à la municipalité »<sup>8</sup>.**

Alors ils pourront débarquer comme ça, un beau matin, comme des sauvages dans ta cour pour bâtir leur cochonnerie et tu n'auras qu'à en prendre ton parti. Tu pourras même pas vendre ta maison et t'en aller, personne ne viendra acheter une maison à côté d'une porcherie et de toute façon, elle ne vaudrait plus que la moitié de sa valeur, comme l'a stipulé en Alberta le « Municipal Government Property Tax Appeal Board » qui a établi qu'une propriété située à moins de 3,2 km d'une méga-porcherie perd la moitié de sa valeur et qu'à moins de 5,6 km elle en vaut à peine les trois-quarts. Les agents immobiliers commencent à

<sup>6</sup> Me Lorne Giroux, Exposé devant la *Commission sur le développement durable de la production porcine*, à Québec le 11 novembre 2002. Transcription des audiences de la Commission, TRAN 18.

<sup>7</sup> Entre autres selon Me Lorne Giroux, Ibid.

<sup>8</sup> Me Lorne Giroux, Ibid.

signaler quand ils annoncent une maison à vendre qu'il n'y a pas de porcheries à proximité<sup>9</sup>. Ils demandent à leurs nouveaux clients à quelle distance la propriété qu'ils veulent vendre se trouve de la porcherie.

Quant à la norme phosphore qui sera utilisée dans le nouveau règlement pour déterminer les quantités de lisier qui pourront être épandues, c'est la tour de Babel! comme l'a expliqué Me Lorne Giroux devant la Commission<sup>10</sup>. Incomplet quant aux données nécessaires pour le calcul du taux de phosphore (on n'y retrouve pas la concentration moyenne de phosphore en kilogrammes par mètre cube des déjections animales) peu fiable et non vérifiable, il pourrait permettre à des producteurs de se soustraire à la nécessité, à partir d'un certain volume de production, d'obtenir un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.<sup>11</sup> En plus on voudrait permettre aux producteurs de faire eux-mêmes ces calculs et leur PAEF.

**Autant demander au loup de calculer combien il reste de moutons dans la bergerie!**

En conséquence « il apparaît fort évident, comme l'a fait remarquer Me Lorne Giroux, qu'à mesure que la production porcine se développe et que le risque s'aggrave, la protection diminue! »<sup>12</sup> Et tout est en train d'échapper au contrôle des citoyens et des municipalités qui devront subir cette pollution.

---

<sup>9</sup> Journal VisiteNet.com, Montréal-Banlieues, le 2 juillet 2002, Volume 02 - page 9 Rive sud et environs, Annonce MLS #321723 - Agent Éric Schraenen du Groupe Sutton, Cell (514) 238-2026 « **Nouveau à 20 mn de Montréal - Fermette 15 arpents - Maison - garage double - piscine creusée : située dans un beau rang SANS PORCHERIE.** 50 % culture, 50 % boisé. Bâtiment 36 x 36 isolé et tout équipé pour élevage de volailles ou écurie. 169.000 \$ »

<sup>10</sup> Me Lorne Giroux, Exposé devant *La Commission sur le développement durable de la production porcine.*, Le 11 novembre 2002. Transcription 18 Pdf, lignes 1230-1310

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Ibid., lignes 1225-1230

## **Chapitre 2**

### **La démocratie dans tous ses états**

#### **MACHINATION MACHIAVÉLIQUE**

Le plus grave dans les contraintes imposées au pouvoir de réglementation des municipalités et ce qui déchire littéralement plusieurs de nos communautés, c'est la **machination juridique orchestrée par l'industrie porcine**. Les règlements, qui, à travers l'UPA qui défend les intérêts des industriels, sont dictés par les gros pour les gros, ont été faits de façon à ce qu'on ne puisse faire de discrimination entre les usages, et qu'on ne puisse pas exempter les petits producteurs des règlements qu'on voudrait faire seulement pour les industries porcines. De cette façon, **les petits producteurs se rendent, souvent bien malgré eux, complices des industriels porcins qui les tiennent en otage.**

**Il existe une pratique barbare qui consiste au combat à mettre les femmes, les enfants et les plus faibles devant soi pour dissuader l'ennemi d'attaquer...**

#### **8 MILLIONS DE CITOYENS, AUCUNE VOIX AU CHAPITRE!!!**

L'industrie agricole, comme l'industrie en général, échappe de plus en plus au contrôle de ceux qui la subissent, y compris les petits producteurs qui pèsent de moins en moins lourds dans la balance à l'UPA où les politiques sont faites par les gros et pour les gros!

Les forces économiques dominantes, le gouvernement et une bureaucratie hautement centralisée ont transformé des citoyens actifs en contribuables passifs<sup>13</sup>, dont le seul droit semble être le privilège de payer et qui, en toute injustice, n'ont aucun droit de regard sur ce qu'ils subventionnent. Payer toutes les formes de subventions, les subventions à l'exportation pour des industries déguisées en entreprises agricoles, détenues par des étrangers à leur communauté. Ces gros industriels agricoles, peu préoccupés par l'impact environnemental, social et économique qu'aura leur entreprise sur les communautés qu'ils envahissent, cherchent sans cesse à poursuivre leur expansion et à remplir le paysage de leurs « cabanes de tôles ».

Ils sont en train de se livrer entre eux, sur tout le territoire du Québec à un gigantesque jeu de « **MONOPORCLY** ». Je te laisse l'est et je prends le sud, je mets 3 cabanes ici, deux là... Je passe Go et je récolte un million d'assurance-stabilisation... Tant pis si ça réduit le montant de l'aide qu'on pourrait accorder aux fermes traditionnelles familiales qui, elles, s'intégraient bien, depuis toujours, dans leur communauté.

---

<sup>13</sup> Programme des verts de Burlington, in Biehl, Janet, *Le municipalisme libertaire*, Montréal, Éditions Écosociété, 1998.

## DIALOGUE ET CONFRONTATION

Comme l'a répété le Premier Ministre M. Bernard Landry à plusieurs reprises<sup>14</sup> : « On les aimait bien nos agriculteurs il n'y a pas si longtemps ». Nous avons pu constater en effet que la dégradation des relations entre agriculteurs et autres habitants ruraux est récente et coïncide avec la montée de l'industrialisation de l'agriculture, l'expansion de l'industrie porcine et la venue dans nos régions d'industriels de l'extérieur, qui ne se soucient guère de l'opinion ou de l'approbation de la communauté, ni d'ailleurs des conséquences de leurs comportements anti-sociaux.

Si dans certaines régions comme Chaudières-Appalaches cette situation dure depuis plus de dix ans, chez nous, elle est tout à fait récente et suscite des débats aussi ardents que notre volonté de ne pas céder à ces industriels qui littéralement nous assiègent, en sollicitant ceux d'entre nous, agriculteurs, qui sommes en difficulté financière, leur offrant une aide financière qui se révélera être un piège pour les contraindre à faire « entrer le loup dans la bergerie ».

**Quelle solution envisager à cela?** M. André Beauchamp, dans *Introduction à l'éthique de l'environnement*, souligne l'importance du débat public :

*« Comment sortir de tout cela? Parmi les mille réformes et les mille avenues, une route me paraît prioritaire : oser des débats publics. Refuser la tentation autoritaire, refuser le fascisme de quelque couleur qu'il soit, l'intégrisme, fût-il fervent. Il faut faire confiance aux gens mais en jouant franc jeu. Recommencer la démocratie à la base. Ouvrir des débats. Informer, discuter, scruter. Et chercher patiemment des voies d'ententes, provisoires, fragiles, neuves. Garder les yeux ouverts et refuser l'aveuglement, fût-il sublime, bien intentionné et écologiquement fervent »<sup>15</sup>.*

Mais pour dialoguer il ne faut pas être tout seul et être à égalité avec l'autre...

Sans vouloir dénigrer la qualité d'écoute de la Commission, surtout que M. Beauchamp, au cours des nombreuses Commissions auxquelles il a participé, a sans doute prêté l'oreille à la moitié de la population du Québec, nous avons demandé à discuter directement avec les personnes que nous avons élues pour nous représenter dans le cadre d'une Commission parlementaire. Et là il y a inéquité car l'industrie, elle, est toujours présente de près ou de loin, dans le bureau des ministres.

On a qu'à lire quelques publications agricoles ou à assister à quelques assemblées publiques pour constater que L'UPA fait la promotion de l'affrontement entre citoyens et agriculteurs.

En commentant les audiences de la Commission, dans *La Terre de chez nous*<sup>16</sup> M. Laurent Pellerin prétend que les opposants à l'industrie porcine, la Coalition Citoyenne, ce n'est qu'une petite gang, 4 ou 5, toujours les mêmes. alors que la Coalition Citoyenne, se compose de 25 comités de citoyens du Québec dont plusieurs comptent plus de 100 membres

<sup>14</sup> Entre autres au brunch du PQ-Verchères, à Sainte-Madeleine à l'automne 2002.

<sup>15</sup> Beauchamp, André. *Introduction à l'éthique de l'environnement*, Montréal, Éditions Paulines, 1993, p. 211.

<sup>16</sup> La Terre de chez nous.

et d'autres comités spécialisés. La Coalition Citoyenne c'est aussi un exécutif dont la moitié sont des agriculteurs, des vrais, membres de l'UPA, qui sont conscients que l'industrialisation de l'agriculture est en train de détruire la ruralité au Québec. De ces citoyens, agriculteurs et non-agriculteurs, il y en a aussi beaucoup qui font partie de l'Union paysanne, et qui trouvent enfin une voix qui défend l'agriculture et non l'industrie, une voix qui veut préserver la ruralité.

On va jusqu'à ériger en héros des promoteurs qui ont gagné contre toute une population comme celle de Elgin<sup>17</sup> et ont réussi à construire leur porcherie. Pas une ombre de compassion pour les citoyens, pour le climat social détruit. Et au fait qu'ont-ils gagné tous ces gens qui, un peu partout, réalisent un projet en dépit de l'opposition de toute leur communauté, parfois même de membres de leur propre famille? Que leur rapporte leur comportement anti-social et anti-démocratique? De l'argent, la victoire..., **mais à quel prix?** Peuvent-ils regarder leurs concitoyens en face à l'épicerie, auront-ils encore la conscience tranquille quand l'euphorie de la victoire s'estompera? Comment expliquer à leurs enfants qu'ils ne verront plus leurs cousins à Noël?

Dans plusieurs municipalités et MRC<sup>18</sup>, les délégués et dirigeants de l'UPA débarquent à cinquante pour tenter d'intimider les instances municipales, pour revendiquer leur droit de produire et empêcher les municipalités d'adopter des règlements dans les seuls champs laissés à la juridiction municipale pour protéger un tant soit peu leurs citoyens. leur source d'eau potable, leur santé et leur milieu de vie et les petites fermes familiales. Et comme si ça n'était pas assez, des agriculteurs sont souvent en majorité dans les conseils municipaux ruraux et défendent leur intérêt personnel et non les intérêts de la majorité de la population qui les a élus pour les représenter.

**ON A CRÉÉ AU QUÉBEC UN APARTHEID AGRICOLE** où une minorité dirige en ne tenant compte que de son intérêt. Mais il ne faut pas oublier que quand on crache en l'air..., ça nous retombe sur le nez!!! Les agriculteurs se plaignent de la réputation qui leur est faite. **Eh bien, ils l'ont bien cherché**, en se comportant en dictateurs, en rejetant la faute sur tout le monde, en réclamant que la société leur paie tout. et pour quelques-uns, surtout des producteurs de porcs, en imposant à toute une communauté une industrie inacceptable socialement, un geste qui, à mon avis, bien que légal, est anti-social, indigne de quelqu'un qui vit en communauté!

## **La répression à long terme fait surgir la révolte!!!**

M. Pouliot, dans son exposé sur la cohabitation harmonieuse, devant la *Commission sur le développement durable de la production porcine au Saguenay*, a énuméré six conditions que les citoyens devront respecter pour qu'il y ait cohabitation harmonieuse, alors qu'il n'engage la participation des producteurs de porcs qu'à « prévenir ses voisins du moment où il prévoit faire ses épandages! » **Quel beau marché de dupes!**

<sup>17</sup> Bulletin au producteur de la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield et dans plusieurs journaux locaux..

<sup>18</sup> Sorel, Saint-Bernard de Lacolle, Napierville, etc., tous les citoyens peuvent en témoigner

Les citoyens, sont forcés de discuter le couteau sur la gorge. Les mains liées juridiquement. par le « droit de produire », nous devons constamment mener une lutte de terrain, dans nos municipalités, dans nos MRC, rencontrer nos députés, obtenir des représentations auprès du bureau du ministre, du Premier Ministre. Bref mener **un combat de peuple, un combat de pauvres avec des moyens de pauvres**. Contrairement aux délégués de l'UPA qui sont payés à chaque fois qu'ils viennent défendre à travers leur mandat leur propre intérêt, et aux industriels agricoles qui ont leur propres avocats et l'UPA dont le pouvoir et le monopole, bien que contestés, sont pour un moment encore très réels.

**On nous parle de cohabitation harmonieuse, de dialogue. C'est grotesque!**

**Comment dialoguer quand l'autre possède une immunité tout azimut, tous les droits, rejette toute la responsabilité sur d'autres et réclame toutes les compensations?**

### Chapitre 3

## « Tout va très bien madame la Marquise »

### La science et le gouvernement, valets de l'industrie

Les dirigeants de l'UPA et de la FPPQ ont à plusieurs reprises accusé publiquement les citoyens de « parler à tort et à travers » sur l'agriculture et de « répéter toujours les mêmes faussetés et grossièretés. »<sup>19</sup> En tant que citoyenne et professionnelle de la santé, je me suis sentie interpellée! Je les ai invités à préciser quelles faussetés nous répandions et à nous prouver ensuite qu'elles étaient fausses. Aucune réponse ne m'est parvenue à ce jour!

L'UPA et la FPPQ semblent oublier que dans nos municipalités, il y a beaucoup de citoyens qui sont très renseignés, des chimistes, micro-biologistes, médecins, professionnels de la santé, environnementalistes, avocats, agronomes ET DES AGRICULTEURS ainsi que des gens lucides et conscients! Pensez-ils qu'ils « parlent tous à travers leur chapeau », qu'ils affirment « à tort et à travers » des faits et des données qu'ils ont puisés dans les études publiées par le ministère de l'Environnement, par le ministère de la Santé et des Services Sociaux et par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et à beaucoup d'autres sources, en plus de leur propre expérience directe « sur le terrain »? Nos détracteurs les ont-ils seulement lues ces études avant de nous accuser de tenir « un discours alarmiste »?

Le mandat de la Commission étant de trouver un moyen socialement acceptable de continuer la production porcine, il n'était pas surprenant de constater que les ministères de l'Environnement, de la Santé et de l'Agriculture cherchent à brosser le plus beau tableau possible de la situation actuelle de la production porcine! Omissions, demi-vérités, interprétations biaisées, tous les procédés ont été utilisés! En tant que professionnelle de la santé, je m'interroge fortement sur la notion de responsabilité professionnelle que le code de déontologie d'un ordre professionnel exige de ses membres!

Comment a-t-on pu nous répondre qu'on ne pouvait attribuer à la production porcine des effets néfastes sur la santé quand la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches a donné l'ALERTE À DEUX REPRISES, en 2000 et en 2001, un rapport d'experts ayant conclu que la pollution résultant de la production porcine dans la région de Chaudière-Appalaches en fait, de loin, la région la plus affectée du Québec sur le plan des dommages environnementaux et des risques pour la santé publique?

De plus le ministère de la Santé et des Services Sociaux, dans une étude publiée en 2000, concluait que « les activités de production animales constituent une source démontrée de contaminants de l'environnement » et affirmait que « le risque pour la santé publique est bien présent et pourrait même être en augmentation ». De plus, le développement actuel de l'industrie agricole engendre des impacts sociaux et des nuisances qui affectent le

---

<sup>19</sup> *Le Canada français* du 8 mai 2002; *Le Richelieu agricole* du 20 avril, 2002; *La Terre de Chez Nous*, avril 2002

bien-être de la population et « pourrait s'accroître si la croissance de l'industrie n'est pas contrôlée »<sup>20</sup>

**A-t-on été frappé soudain d'amnésie devant la Commission?  
Mais les citoyens, qui depuis longtemps cherchent et s'informent,  
ont fait éclater la véritable situation au grand jour!**

Le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Monsieur Rémi Trudel, avait reconnu que l'implantation d'industries porcines était susceptible d'entraîner des impacts sérieux, non seulement sur l'environnement mais aussi sur la santé publique; il avait fait aussi allusion à une étude d'envergure actuellement en cours, entreprise par le ministère de l'Environnement, le ministère d'État à la Santé et aux Services sociaux, l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, portant sur la contamination de l'eau potable dans sept bassins versants en surplus de fumier et sur les impacts potentiels sur la santé entraînés par les activités de production animale. Également le ministre Trudel avait fait référence à une étude épidémiologique, que la Direction de la Santé publique de la Montérégie a entreprise, intitulée « Les maladies entériques et la qualité de l'eau des bassins hydrographiques de la Montérégie »;<sup>21</sup> **Où en sont ces études?**

Les effets néfastes de la production porcine sont documentés et connus depuis longtemps. Il me semble inutile de s'étendre trop longtemps là dessus. Il existe plusieurs études scientifiquement très solides dont celles de l'Iowa, "*Iowa Concentrated Animal Feeding Operations Air Quality Study*" dont le résumé a été déposé récemment, que tous les ministères s'étaient bien gardé d'évoquer. Nous l'évoquerons en détails avec nos experts plus tard.

**De nombreuses mises en garde sont émises à travers le monde au sujet des effets sur la santé des élevages intensifs et des pratiques impliquées dans ces élevages. On s'inquiète au sujet des modulateurs endocriniens<sup>22</sup>, au sujet des risques microbiologiques infectieux et des trente maladies « émergentes » recensées par l'OMS depuis vingt ans<sup>23</sup>. On est préoccupé du fait que les élevages intensifs de porcs, ayant une physiologie si semblable à l'homme, apparaissent comme de véritables laboratoires d'où peuvent émerger des mutations de virus grippaux particulièrement virulentes<sup>24</sup>. L'antibiorésistance commence à poser un sérieux problème en médecine. On craint les risques infectieux en raison de transgènes codant des résistances à des antibiotiques**

<sup>20</sup> MSSS, *Les risques à la santé associés aux activités de production animale*, Juin 2000, p. 22 et 23

<sup>21</sup> Lettre du ministre d'État à la Santé et aux Services Sociaux, Monsieur Rémi Trudel le 9 novembre 2001 à Monsieur André Chenail, député, en réponse à sa lettre du 9 novembre 2001.

<sup>22</sup> Exposé de la Société de la faune et des parcs du Québec devant la *Commission pour le développement durable de la production porcine*, le 28 octobre 2002.

Sujet aussi abordé dans le film « *La loi de l'eau* ».

<sup>23</sup> OMS, Rapport annuel 1996.

<sup>24</sup> Douzièmes rencontres européennes sur la grippe et sa prévention, Biarritz, 1998.

utilisés couramment en médecine humaine, mais aussi l'apparition de nouveaux germes à partir des micro-organismes du sol réagissant au contact des plantes transgéniques<sup>25</sup>

Le spectre des maladies à prion, les encéphalopathies comme celles de la vache folle, plane sur toutes les régions d'élevage intensif. Connue depuis longtemps comme la tremblante affectant le mouton, on la retrouve maintenant chez de très nombreuses espèces animales, en passant par le chat domestique, jusqu'au chevreuil de l'Ouest américain!

**Des études récentes suggèrent que le porc pourrait être un porteur sain de cette encéphalopathie, c'est-à-dire qu'il peut ne pas avoir les symptômes de la maladie mais peut la transmettre à ceux qui mangeront sa chair<sup>26</sup>**

**Nous avons assisté à une vaste conspiration du silence, orchestrée par les ministères qui sont censés protéger notre environnement et notre santé.**

---

<sup>25</sup> Sécurité sanitaire alimentaire : <http://perso.wanadoo.fr/coordination.nationale/legoff1.htm>

Racine, Chantal, *Un combat sans merci contre les bactéries*, La Presse, édition du dimanche 21 juillet 2002.

<sup>26</sup> Collinge, John et al., Proc. Natl. Acad. Sci. USA, vol.97, issue 18, 10248-10253, 29 août 2000.

## **Chapitre 4**

### **G.B.S. à la rescousse**

**GBS** fait référence à un personnage d'une émission pour enfants des années 80 « *La ribouldingue* ». Quand on ne trouvait pas de solutions à un problème, que tout le monde était empêtré dans un imbroglio, on appelait **GBS** à la rescousse. **GBS** examinait la situation d'ensemble, percevait facilement les évidences et trouvait la solution!

**GBS** faisait référence au **Gros Bon Sens**, au sens commun, à la perception directe des choses, des évidences.

### **L'homme est un animal qui n'apprend pas**

#### **Expériences d'ailleurs et d'autrefois**

**Pourquoi** les Etats-Unis, qui ont refusé de signer le protocole de Kyoto parce que ça nuirait à leur croissance industrielle et à leur économie, se sont-ils résolus à réduire sévèrement l'expansion de l'industrie porcine en Caroline du Nord allant même dans des États comme le Nébraska et le Kansas à bannir complètement cette industrie?

**Pourquoi** le gouvernement de la Hollande rachète-t-il les entreprises porcines pour les fermer?

**Pourquoi** la Bretagne a-t-elle imposé un moratoire complet sur l'industrie porcine?

**Pourquoi** le Japon est-il venu négocier au Québec la production des porcs qu'ils ne voulaient plus produire à cause de l'impact de ces élevages sur leur environnement?

**Pourquoi** a-t-on accepté de développer cette industrie alors que tout laissait présager qu'elle engendrerait chez nous, comme elle l'avait fait ailleurs, une catastrophe écologique?

**PARCE QUE CHEZ NOUS, DANS L'ESPRIT DE LA MONDIALISATION, NOTRE ENVIRONNEMENT MOINS POLLUÉ DEVAIT SUPPORTER DES ABUS POUR PRODUIRE LE PORC POUR LES PAYS QUI NE POUVAIENT PLUS SE PERMETTRE D'ABUSER D'AVANTAGE DE LEUR ENVIRONNEMENT POUR PRODUIRE CE PORC!!!**

#### **Ça n'arrive qu'aux autres**

Tout le monde affirme avoir dans son pays les règles les plus sévères au monde.

On aura beau faire des politiques, mais sans lois pour les définir elles sont inutiles.

On aura beau faire des lois, mais sans règlements pour les concrétiser elles sont inutiles.

On aura beau faire des règlements, mais sans mécanismes de contrôle, ils seront inutiles.

On aura beau avoir des mécanismes de contrôle, mais sans personne pour effectuer ce contrôle, TOUT CET EXERCICE POLITIQUE N'EST QUE DE LA POUDRE (ÉLECTORALE) AUX YEUX!!!

Le nouveau REA remettra tout le contrôle et la gestion des porcheries aux producteurs eux-mêmes.

## **Autant confier au renard la garde du poulailler!!!**

### **La technologie, panacée universelle ou bombe à retardement?**

*« Les scientifiques qui ne font pas de philosophie sont des bricoleurs dangereux »*

Albert Jacquard<sup>27</sup>

Nous voulons remédier aux troubles engendrés par un certain type de gestion par une gestion encore plus complexe, technologique. Plus la technologie est puissante et complexe, plus elle est difficile à contrôler et plus les conséquences d'un accident risquent d'être catastrophiques. Pensons à la fameuse « MIUF » isolant de maisons qui rendait les gens malades.

La catastrophe écologique de 1995 en Caroline du Nord parle d'elle-même. Les pluies diluviennes causées par l'Ouragan Floyd emportent tout sur leur passage, des bâtiments, des dizaines de milliers de porcs, brisent les structures d'entreposage; 35 millions de gallons de lisier se répandent dans l'environnement, dans les cours d'eau, jusqu'à la mer. Résultats : trois cent soixante acres de côte contaminées, plus d'un milliard de poissons morts le long de la baie. Le pire est l'apparition depuis d'un pathogène, *pfisteria*, « the cell from hell », dans l'eau des rivières qui s'attaque au système nerveux des gens.

Les interventions sophistiquées coûtent cher et ne sont accessibles qu'à une minorité de privilégiés, qui bénéficient d'un savoir-faire développé le plus souvent à partir de fonds publics.<sup>28</sup> L'écologiste américain Murray Bookchin nous met en garde contre ces solutions partielles qui ne suppriment pas « la nécessité d'aller à la racine des bouleversements écologiques ». Plus encore, dans la mesure où elles se limitent à des réformes, elles créent souvent la dangereuse illusion que l'ordre social actuel est capable de corriger ses propres abus.<sup>29</sup>

### **Quand allons nous arrêter de jouer aux apprentis sorciers?**

---

<sup>27</sup> in *Fin de millénaire*, film documentaire de Hélène Bourgeault, produit par l'ONF.

<sup>28</sup> Mongeau, Serge. *L'Écosophie ou la sagesse de la nature*, Montréal, Édition Écosociété, 1994 et 1998, p. 43.

<sup>29</sup> Bookchin, Murray. *Une société à refaire*, Montréal, Édition Écosociété, 1993, p. 234.

## Les évidences

### Témoignages

1- Nos jeunes sont inquiets des changements dramatiques qu'ils ont observés dans leur milieu de vie rurale en si peu de temps dans leur jeune vie. Ils ont fait parvenir une pétition au Premier Ministre, au printemps 2002. La majorité sont les enfants de familles agricoles puisqu'il y a trois générations, presque tout le monde vivait de la terre. Habitué au milieu de l'agriculture familiale et à ses pratiques, ils voient bien la différence entre celle-ci et la production agricole industrielle, particulièrement l'industrie porcine.

Ils ont pu observer les changements négatifs et profonds que celle-ci a opérés dans leur environnement : la disparition des animaux dans les champs, le déboisement intensif, la poussière soulevée par les machineries « monstres » en partie causée par l'élimination des brise-vents, des paysages où il n'y a que du maïs à perte de vue et conséquemment, l'épandage intensif de purin de porc qui transforment littéralement leur campagne en « égout à ciel ouvert ». Ils ne peuvent plus se baigner dans la rivière comme le faisait leurs parents et leurs enfants nous demanderont à nous, leurs grand-parents, de leur parler du temps où il y avait des grenouilles à seulement deux pattes, une de chaque côté ! Ils hésitent même à manger les poissons qu'ils pêchent.

Ils ont assisté impuissants à la disparition de la ferme de leurs pères, de leurs oncles, de leurs cousins ou de leurs voisins, écrasés par les politiques agricoles faites pour les gros et par les coûts de production, tous contrôlés par des multinationales. Ils savent qu'il leur sera presque impossible de continuer leur vie sur la terre de leurs ancêtres car le prix des terres et de leur exploitation est de plus en plus exorbitant.

2- Voici le témoignage d'un agriculteur :

*« Pour moi et ma famille, ces méga-industrielles agricoles ont un effet direct sur notre santé ! Nous vivons sur la terre paternelle, et depuis 5 ans, des méga-porcherie se sont construites de chaque côté de notre terre. Comme par hasard, ma femme, moi et nos quatre enfants souffrons d'allergies. Yeux et gorge qui piquent. Toux. C'est pire la nuit, car les odeurs provenant des bâtisses et des fosses à lisier semblent stagner à cause de l'absence du vent... Les enfants ne veulent plus jouer dehors quand les odeurs sont fortes... Ne veulent plus se baigner dans la rivière en bas de la terre. Nous avons cessé d'exploiter notre érablière. car nos clients se plaignaient des odeurs désagréables. Nous avons arrêté la coupe de bois car on croit que ça peut servir d'écran. Cependant, nous ne pouvons plus vivre des revenus de notre terre... Nous ne mangeons plus de porc depuis que nous savons comment se fait l'élevage. D'ailleurs nous avons noté des problèmes de salubrité importants à cause de tous les porcs morts et des déchets biomédicaux qui s'accumulent sur le bord du chemin public. La pollution par le bruit est importante aussi, car nous entendons toujours des ventilateurs. Les camions circulent jour et nuit pour livrer des moulées qui sont*

*soufflées dans des silos. C'est très bruyant. Oui ces méga-porcherie polluent l'environnement à tous les niveaux »<sup>30</sup>*

## **Pour réhabiliter ce nez si dénigré**

« C'est parce qu'on a le nez fin qu'on se plaint » se fait-on dire. « Le problème c'est les odeurs, » répète-t-on ad nauseam.

Or ce nez est lié à la plus ancienne partie du cerveau, impliquée dans les mécanismes de SURVIE. La biologie nous indique que l'olfaction est le sens qui nous permet de repérer les aliments avariés et qui pourraient nous empoisonner, de sentir l'odeur de la fumée qui indique qu'il y a un feu ou encore l'odeur de gaz, etc. **Ça c'est de la biologie du primaire!** Et la réaction instinctive de survie est de chercher à s'éloigner au plus vite de ce danger. Cela met en branle les mécanismes très puissants de survie et provoque des changements physiologiques importants dans tout l'organisme. On appelle ce mécanisme « le fight or flight response ». Or le docteur Hans Selye a très bien décrit les effets physiologiques dévastateurs d'un stress de cette nature sur une longue période.<sup>31</sup> La plupart des odeurs sont perceptibles à de très faibles concentrations pour justement qu'on réagisse avant de subir des dommages.

**LES ODEURS DES PORCHERIES NOUS AVERTISSENT DES CONTAMINANTS ATMOSPHÉRIQUES CONTENUS DANS L'AIR.** Des aérosols d'ammonium par exemple, qui pénètrent très profondément dans les poumons, ou le sulfure d'hydrogène, pour ne mentionner que ceux-ci.

**IL NE FAUT SURTOUT PAS ENLEVER CES ODEURS** sinon on pourrait respirer sans s'en rendre compte de ces gaz toxiques.

## **Divorce rural**

Nos communautés rurales se sont construites autour de l'interdépendance d'un groupe de personnes dans une localité donnée.

Une communauté rurale, comme tout écosystème ne peut survivre que s'il y a équilibre et échanges équilibrés entre ses composantes, l'environnement supportant la vie, la flore, la faune et l'homme. Il y a cent ans tout le monde ou presque devait cultiver son bout de terre pour se nourrir, les surplus étant échangés avec ses voisins.

À partir du moment où les gens ont commencé à produire beaucoup plus et à exporter, que les gens allaient de plus en plus loin pour travailler, ils n'ont plus eu besoin les uns des autres.

L'agriculture, en s'industrialisant, perdait la relation avec le consommateur, l'échange de liens, l'échange direct.

On en est venu progressivement avec le bris de cette relation et avec l'apparition de la notion de rendement de l'agriculture industrielle à chosifier l'humain, le réduisant à une fonction, celle de consommer, donc de donner de l'argent au producteur. On a aussi chosifié

<sup>30</sup> Lacasse, Réjean, *Commentaires sur Cyberforum*, tenu le 27 décembre 2001, [www.selectionrd.ca/debate.htm?a=v&di=138](http://www.selectionrd.ca/debate.htm?a=v&di=138)

<sup>31</sup> Selye, Hans, *Stress sans détresse*, Paris, Éditions du Seuil, 1976

l'animal qui n'est plus souvent qu'un objet dans une usine à viande qui nous fournit un bien duquel on pourra tirer notre profit.

On a aussi chosifié la nature, l'aménageant à notre façon pour nous et au diable l'écosystème, aménagé les cours d'eau pour qu'ils servent l'homme et non toute la nature de la région. On dirait que les arbres sont devenus une nuisance pour l'agriculture alors qu'ils sont les poumons de la terre. On a coupé le bon bois des boisés pour le vendre, ensuite on défriche tout et on épand du lisier sur ce lot défriché. On sacrifie ce qui aide à dépolluer pour le remplacer par des éléments polluants.

Faut-il s'étonner que nos pratiques agricoles aient créé en si peu de temps un désastre comme celui de Chaudières-Appalaches?

La loi 23 sur le droit de produire est venue briser définitivement l'équité des rapports entre agriculteurs et non-agriculteurs et signer un divorce rural qu'il sera difficile d'éviter. Accordant une impunité à une minorité, elle permet à cette minorité de régner en dictateur sans devoir tenir compte du reste de la population. On peut se servir du pouvoir qui nous est conféré par la loi pour le bien de l'ensemble de la communauté, mais quand on s'en sert uniquement à ses propres fins, pour se soustraire aux règles les plus élémentaires de civilité et de la vie communautaire, **c'est qu'on gère très mal ce pouvoir et qu'il devrait nous être retiré.** On ne peut pas bafouer la majorité de sa communauté et espérer qu'elle aura de la considération pour nous et que la cohabitation sera harmonieuse.

Le président de Solidarité Rurale et ancien président de l'UPA insiste sur le fait que la population a son mot à dire :

*« La population a son mot à dire, dit Jacques Proulx, Est-ce qu'on doit continuer la production porcine, alors que la majorité de la viande va à l'exportation et que, malgré les emplois que l'on crée, on reste avec les résidus? Est-ce que la population est d'accord pour qu'on se serve de ses impôts pour ça? Peut-être. Mais il faut en débattre. C'est quoi le vrai prix, au bout du compte? Elles nous coûtent combien, ces jobs-là? La même question se pose pour l'automobile, le commerce électronique, Bombardier que l'on subventionne pour faire la guerre au Brésil... Prouvez moi que c'est correct parce que moi, je suis toujours obligé de vous croire sur parole! »<sup>32</sup>*

Un égal rapport de forces est nécessaire à la cohabitation harmonieuse.

## **Pas dans ma cour**

Un agriculteur de notre municipalité propose un règlement obligeant le producteur à construire sa porcherie près de sa maison et que sa maison soit la plus proche habitation de la porcherie. Ainsi les producteurs de porcs ne pourraient pas se soustraire aux contaminants et aux inconvénients qu'ils font subir à leurs concitoyens. Voit-on beaucoup de maisons tout près de ces grandes porcheries que l'on voit surgir un peu partout?

---

<sup>32</sup> Jacques Proulx, in La Presse du 15 juin 2002, article de Judith Lachapelle.

## Chapitre 5

### 911

Au sommet de Johannesburg il y a quelques mois, le professeur Hubert Reeves a indiqué que selon ses recherches, en l'an 2100, il resterait peu d'humains sur cette terre. Il doute qu'au stade où on est rendu, on puisse renverser la vapeur. Nos enfants ne verront probablement pas leurs petits enfants. On nous accusera encore de tenir un discours alarmiste... « Better safe than sorry » disent avec raison les anglophones. Où est passé le principe de précaution? Dans la fosse à lisier où à l'abattoir des industriels...

Est-on prêt à tenter le tout pour le tout, à arrêter tout développement pour un certain temps, et à établir un mode de vie qui ne demande pas plus à la terre que ce qu'elle est capable de donner en se renouvelant?

## **Chapitre 6**

### **Opération à cœur ouvert, la dernière chance**

#### **Arrêt total**

En voulant éviter les études d'impact requises pour les élevages de 600 unités animales et plus, en bâtissant plusieurs unités d'élevage plus petites, rapprochées, les grands producteurs industriels se sont tirés dans le pied, car les études d'impact, qui auraient pu être faites à mesure, doivent se faire maintenant, toutes en même temps, à la grandeur du Québec.

Et il faudra le temps qu'il faut pour les faire toutes ces études.

#### **Donc il faut prolonger le moratoire aussi longtemps qu'il le faudra**

pour que les résultats de ces études d'impact soit analysés et que des règles suffisamment sécuritaires soient établies.

#### **Il faut inverser le fardeau de la preuve.**

Il faut que toute nouvelle industrie fasse une étude d'impact et prouve qu'elle ne polluera pas l'environnement et la communauté. En plus il faudra exiger le dépôt d'une garantie pour payer tout dommage éventuel.

La production porcine est devenue une biotechnologie et doit être traitée comme l'industrie qu'elle est, i.e. une industrie qui fonctionne **en dehors du rythme naturel** de l'agriculture. **Elle n'a pas besoin d'être à la campagne.** Se débarrasser du lisier ne justifie en rien sa présence en milieu rural. Il serait donc possible d'envisager de ne permettre ces industries que dans les parcs industriels des grandes villes; ça se fait dans quelques pays. Et avec les raffineries serait tout indiqué. Usines à viande qui raffinent leurs rejets...

#### **Mais...**

Ce serait sans tenir compte du sort qu'on réserve aux **êtres** dont on prend la vie pour nourrir la nôtre... Ne mériteraient-ils pas au moins, en échange, de vivre cette vie qu'ils vont nous donner d'une façon saine, répondant à leur nature et à leurs besoins? Vivre dehors, fourrer leur groin dans la terre, laisser leurs petits courir autour et s'étendre sur l'herbe pour les nourrir... Et c'est possible.

**Nous sommes donc face à une réévaluation inévitable des  
modes d'élevage et du mode de gestion des fumiers.**

Ces industries, quand il s'agit de maximiser leurs profits, investissent d'énormes sommes dans la recherche et les biotechnologies les plus modernes (modifications génétiques, alimentation, races, préventions des maladies, croissance rapide, etc.). Mais quand il s'agit de gérer les déchets (déjections, cadavres, matériel bio-médical, etc.) alors là on revient à une **méthode primitive** : seulement tout rejeter dans l'environnement

L'élevage animal en mode de gestion liquide du lisier est une pratique qui impose une très forte pression sur le milieu à beaucoup d'égards, mentionnons simplement les énormes besoins en eau et les quantités astronomiques de déjections animales. Ces impacts importants sont gérables par des mesures adéquates, (entre autres par un changement de gestion des fumiers (**gestion solide**) qui n'implique pas de technologie complexe que seuls les industriels pourront gérer et se payer) **dans la mesure où une véritable police environnementale**, calquée sur la police du transport, fait respecter les règlements et où on **fait de l'élevage répondant au besoin de notre population seulement**.

Mais quand on cherche à produire de la viande pour toute la planète, on crée une pression si forte sur notre milieu qu'on court à la catastrophe sociale et environnementale. Or depuis longtemps le Québec produisait assez de porcs pour nourrir sa population !

## Conclusion

La production porcine industrielle, soutenue par une biotechnologie comportant des risques pour la santé de la communauté, ayant des impacts importants au niveau social, économique et environnemental, compétitionnant d'une façon inéquitable avec les autres productions agricoles **ne peut s'intégrer au milieu rural sans nuire à toute la communauté**. Et à cause de cela, **elle est inacceptable socialement** et la population l ne l'acceptera pas.

Bénéficiant de l'impunité avec le droit de produire, elle tient en otage toute la population du Québec, ainsi que les autres agriculteurs. Le Barreau du Québec a dénoncé plus d'une fois l'entorse faite à la démocratie par les lois 23 et 184, les orientations gouvernementales et les règlements abusifs. Beaucoup de municipalités s'y sont opposées parce qu'elles sont ainsi totalement exclues de toutes réglementations possibles chez elles.

Il semble inévitable, pour reconstruire le tissu social et la cohabitation harmonieuse dans nos communautés, de rétablir un rapport égal des forces en **abolissant la loi sur le droit de produire**.

Il semble inévitable qu'on doive réduire l'élevage de porcs au Québec. On doit cesser de subventionner l'exportation (le Danemark l'envisage, l'Allemagne aussi.) qui a fait de l'agriculture une industrie catastrophique pour l'environnement, afin que celle-ci redevienne une agriculture d'autosuffisance et un mode de vie qui s'intègre dans nos communautés rurales en contribuant, au lieu de nuire, à la communauté.

Il est impératif de redonner ses lettres de noblesse à une agriculture diversifiée soucieuse de l'environnement, permettant une régénération des écosystèmes, préservant l'équilibre des sols et des eaux et assurant le bien-être des animaux. Cette agriculture offre des perspectives intéressantes pour le développement socioéconomique des régions, car elle s'intègre bien dans les communautés rurales et établit un lien durable entre villes et campagnes. Aujourd'hui cela s'appelle « agriculture biologique ». autrefois cela s'appelait... « agriculture »...

Le dimanche 18 mars 2007

## **Le coût de l'étiquetage des OGM serait surestimé**

Montréal

**Une coalition réunissant, entre autres, Greenpeace, l'Union paysanne et l'Union des consommateurs, a accusé dimanche le secteur agroalimentaire d'avoir surestimé le coût de l'étiquetage obligatoire des OGM.**

Citant une étude du ministère de l'Agriculture du Québec, la coalition estime que l'étiquetage obligatoire coûtera 28 millions \$ et non de 150 millions \$ à 200 millions \$ comme le prévoyait le secteur agroalimentaire. Elle a ajouté qu'il en coûterait annuellement 1,7 million \$ au gouvernement québécois.

Selon Eric Darier, de Greenpeace, cette étude «confirme que l'industrie de l'agroalimentaire a grossièrement exagéré les coûts annuels de l'étiquetage obligatoire des OGM». Il croit qu'en agissant de la sorte, le secteur de l'agroalimentaire voulait «sans aucun doute» faire peur aux législateurs pour les empêcher d'aller de l'avant avec l'étiquetage obligatoire des OGM.

La coalition, qui a aussi rappelé que les libéraux avaient promis l'étiquetage obligatoire des OGM en 2003, affirme que les géants de la distribution alimentaire au Québec — Loblaws, Métro et IGA — avaient les moyens de payer la somme, eux dont les revenus ont atteint 1,2 milliard \$ pour l'exercice 2005-2006.

La coalition estime également que l'étude du ministère sous-estime les capacités d'innovation et d'adaptation des entreprises.

Charles Tanguay, de l'Union des consommateurs, a mentionné que dans les quelque 45 pays qui ont adopté l'étiquetage obligatoire des OGM, aucun n'a pu documenter des impacts économiques négatifs significatifs.

De son côté, Nalini Vaddapalli, d'Option consommateurs, a soutenu que même dans le cas où il y aurait des coûts supplémentaires pour l'étiquetage obligatoire des OGM, il serait pertinent de se demander qui devrait payer.

«Serait-ce aux consommateurs qui ne veulent pas manger d'OGM de payer ? Les consommateurs qui achètent des produits certifiés biologiques pour éviter les OGM payent déjà une surprime. Pourquoi les agriculteurs qui ne produisent pas d'OGM devraient-ils payer les coûts de la traçabilité et de la ségrégation pour un produit dont ils n'obtiennent pas un avantage ?'

Selon Benoît Girard, de l'Union paysanne, l'étiquetage obligatoire des OGM permettrait de protéger les agriculteurs en mettant en place un système de traçabilité qui permettrait d'identifier la source de contamination causée par les OGM. «L'étiquetage obligatoire permettrait aux agriculteurs de produire des aliments sans OGM comme le veut d'ailleurs la majorité écrasante des consommateurs», a-t-il dit.